



Année scolaire 2024/2025

DOSSIER D'INSCRIPTION
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Photo
d'identité

Nom et Prénom de l'élève :
.....

Cochez la case correspondante à votre affectation :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="radio"/> 2 ^{nde} GT | <input type="radio"/> 1 ^{ère} Générale | <input type="radio"/> T ^{ale} Générale |
| <input type="radio"/> 2 ^{nde} GT EURO | <input type="radio"/> 1 ^{ère} Générale EURO | <input type="radio"/> T ^{ale} Générale EURO |
| | <input type="radio"/> 1STI2D | <input type="radio"/> T ^{ale} TSTI2D |
| | <input type="radio"/> 1STD2A | <input type="radio"/> T ^{ale} TSTD2A |

Sexe : F M Age : Né (e) le :/...../..... A :

Adresse : Code Postal / Commune :

N° de téléphone : Courrier(e-mail) :

Boursier Oui Non Demi-Pensionnaire Interne Externe

Représentant légal 1

Nom / Prénom :

Lien de parenté : Profession :

Adresse : Code Postal / Commune :

N° de téléphone (*Obligatoire*) : Courrier(e-mail) (*Obligatoire*) :

Représentant légal 2

Nom/Prénom :

Lien de parenté : Profession :

Adresse : Code Postal / Commune :

N° de téléphone (*Obligatoire*) : Courrier(e-mail) (*Obligatoire*) :

Autre personne à contacter

Nom / Prénom : Lien de parenté : N° de téléphone :

1^{ère} / T^{ale}
Parcours scolaire

LV1 Anglais Allemand

LV2 Anglais Allemand Italien Espagnol

En TG **Maths experts** (pour ceux qui gardent la spé Maths)

Maths complémentaires (pour ceux qui arrêtent la spé Maths mais veulent continuer la matière)

En 1 G **Maths non spécifiques** (pour ceux qui ne prennent pas la spé Maths en 1^{ère})

Spécialités 1G & TG

1^{ère} générale : 3 enseignements de spécialité à déterminer dans la liste ci-dessous, après validation par le conseil de classe de 2^{nde} du 3^{ème} trimestre :

T^{ale} générale : 2 enseignements de spécialité à déterminer dans la liste ci-dessous, après validation par le conseil de classe de 1^{ère} du 3^{ème} trimestre :

Sciences de l'ingénieur (SI)

Numérique et sciences informatiques (NSI)

SVT

Mathématiques

Physique / Chimie

Histoire-géo, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)

LLCE Anglais

Sciences économiques et sociales (SES)

Arts plastiques

Humanité, littéraire et philosophie (HLP)

Spécialités TSTI2D

SIN → système d'information et du numérique

AC → architecture et construction

EE → énergie et environnement

ITEC → innovation technologique et éco-conception

Parcours spécifiques & Options facultatives toutes sections

Parcours sportif Haltérophilie **

Option EPS

Parcours sportif Foot-Américain **

Théâtre

Parcours santé

** Ces parcours sont soumis à une sélection, toute inscription doit être validée par la Direction

*** Ces parcours sont proposés uniquement en 1^{ère} et T^{ale} générales

→ Si vous optez pour plusieurs options/parcours, merci d'indiquer un ordre de préférence, celui-ci sera priorisé selon les contraintes d'emploi du temps, des incompatibilités peuvent apparaître. (Indiquez un chiffre).

2^{nde}
Parcours scolaire

LV1 Anglais Allemand

LV2 Anglais Allemand Italien Espagnol

Les élèves de 2^{nde} GT peuvent choisir :

- Une option parmi les enseignements généraux (3h)

Et/ ou

- Une option parmi les enseignements technologiques (1h30)

Enseignement optionnel général :

- EPS
- Théâtre

Enseignement optionnel technologique :

- Sciences de l'ingénieur (SI) et création innovation technologique (CIT)
- Santé et social & Biotechnologies
- Management et gestion
- Sciences et Laboratoire

PARCOURS SPECIFIQUES	
<input type="radio"/> Parcours STD2A, option CCD → 6h **	<input type="radio"/> Parcours sportif Futsal – Foot **
<input type="radio"/> Parcours STI2D → 3h **	<input type="radio"/> Parcours sportif Rugby **
<input type="radio"/> Parcours DNL SI / NSI → 2h	<input type="radio"/> Parcours sportif Foot-Américain **
<input type="radio"/> Parcours santé → 2h	<input type="radio"/> Parcours sportif Haltérophilie **

**** Ces parcours sont soumis à une sélection, toute inscription doit être validée par la Direction**

ATTENTION :

- Le parcours STI2D est incompatible avec les autres options proposées
- Si vous optez pour plusieurs options/parcours, merci d'indiquer un ordre de préférence, celui-ci sera priorisé selon les contraintes d'emploi du temps, des incompatibilités peuvent apparaître. (Indiquez un chiffre.)

Cadre réservé au lycée
Pièces jointes au dossier

- Dossier d'inscription rempli avec photo
- Fiche intendance + RIB
- Fiche de renseignements médicaux
- Formulaire d'autorisation d'utilisation de l'image personnelle
- Fiche sociale de l'élève
- Numéro de carte HDF
- Photocopie de l'extrait de jugement en cas de séparation des parents
- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'élève
- Attestation de recensement (à partir de 16 ans) ou Journée Défense et Citoyenneté (si effectuée)
- Demi-pension au ticket:
 - pour l'achat de la carte et de 10 repas, préparer un chèque de 45,50€ en indiquant nom, prénom, classe
 - ou chèque de 38,50€ si en possession de la carte
- Candidature à l'internat (si besoin et dûment complétée)
- Avis d'affectation pour les élèves des établissements extérieurs
- Certificat fin de scolarité pour les élèves des établissements extérieurs (EXEAT)



INTENDANCE - Fiche financière

Classe à la rentrée

Bureau des frais scolaires

Intendance

Cantine & Internat - Bourses de lycée & Bourses Crous Encaissement Séjours & Voyages

⇒ Fiche à retourner **AVEC LE RIB** de la personne qui paie les factures et/ou perçoit la bourse

IMPORTANT ⇒ Merci de joindre la notification de **BOURSE DE LYCEE** ou **BOURSES CROUS**.

⇒ **Consentement à l'étude automatique du droit à la BOURSE DE LYCEE** : OUI
 NON

Dans tous les cas, joindre le RIB du responsable n° 1 à la présente fiche financière, indispensable pour le paiement des bourses et pour le remboursement du solde de cantine quand l'élève quittera le lycée.
Le lycée ne pratique pas le prélèvement automatique.

NOM et Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Téléphone : Mail :

CHOIX DU REGIME (voir verso, vous y trouverez des informations détaillées concernant les deux régimes) :

Demi-pensionnaire au ticket. Chèque de 45.50 € à l'ordre de l'*Agent Comptable du lycée Edouard Branly*

Interne **Externe**

RESPONSABLE FINANCIER n°1 : Personne qui paie les factures et/ou perçoit les bourses de lycée

Père Mère **Autre, fonction à préciser** (famille d'accueil, ASE, etc), joindre la prise en charge.

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

!!! IMPORTANT : Joindre obligatoirement le RIB du responsable financier

RESPONSABLE n°2

Père Mère **Autre à préciser**

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :



Intendance

TARIF DE LA RESTAURATION Demi-pensionnaire « au ticket »



TURBOSELF

Application
PAYLINE

Pour les nouveaux élèves, le premier versement est de **45,50 € minimum**.
(7 € carte + 38,50 € repas minimum). Le coût de la carte n'est pas remboursable.

Le montant minimum pour chaque rechargement est de 10 repas soit 38,50 euros.

Le chèque ou les espèces doivent être déposés à l'intendance, au bureau des frais scolaires **48h à l'avance**.

Les élèves peuvent accéder au self sans carte en présentant le **QRcode** via leur téléphone.

Les familles ou l'élève peuvent recharger le compte cantine via l'application **PAYLINE** de **TURBOSELF**.

Les mails Elève/Responsables légaux doivent être impérativement connus de l'intendance.



↓ TÉLÉCHARGEZ
LA NOUVELLE APPLICATION
My TURBOSELF

Les modalités d'accès au QRcode vous seront également transmises début septembre via l'ENT)

TARIF DE L'INTERNAT

L'internat est **un forfait**, pour l'année scolaire ; le tarif s'élève à 1390 € (*Année 2023-2024*)

1^{er} Trimestre : 560 € 56 jours Septembre à décembre	2^{ème} trimestre : 400 € 40 jours Janvier à mars	3^{ème} trimestre : 430 € 43 jours Avril à début juillet
---	--	---

Comprenant, le coût de la carte 7€ de cantine, le petit-déjeuner, le déjeuner, le dîner et la nuitée

Vous avez la possibilité de régler par mois, par acompte de 110 € par virement bancaire.

(Demander le RIB du Lycée par mail : intendance.branly@ac-amiens.fr à partir de mi-septembre).

Les réductions sur factures sont accordées dans les cas suivants :

- Fermeture des services de restauration et/ou d'hébergement sur décision du chef d'établissement
- Exclusion d'un élève par mesure disciplinaire,
- Participation à une sortie pédagogique ou à un voyage scolaire organisés par le lycée
- Stage en entreprise,
- Changement d'établissement scolaire en cours de période
- Changement de catégorie en cours de période pour raisons de force majeure dûment justifiées
- Raison médicale, lorsque la durée est égale ou supérieure à 5 jours consécutifs, sur **présentation d'un justificatif**.

DEMANDE

D'INSCRIPTION

PRÉBAC

L'accueil à l'internat se fera dans la limite des places disponibles.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

A prévoir le jour de la rentrée :

- Drap/Couverture ou couette
- Oreiller/Traversin et sa taie
- 1 cadenas pour l'armoire
- Lampe de chevet si besoin.
- IDENTIFICATION DE LA VALISE

L'inscription à l'internat se fait dans la limite des places disponibles. A la clôture des inscriptions, un courrier sera envoyé aux familles.

NOM, Prénom de l'élève : _____

CLASSE ou NIVEAU (à la rentrée prochaine) : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Téléphones Parents (joignable après 18h) : _____

Portable de l'élève (obligatoire): _____

INTERNE à Branly l'an passé? Dortoir? Chambre? : _____

Classe : _____

Internat Edouard BRANLY
70. bvd de Saint Quentin
CS 69003
80094 AMIENS cedex 03

Mme PIETREANU - CPE

A remettre en chaîne d'inscription
Ou à envoyer à :

Téléphone : 03 22 53 41 08
Mail : viescolaire.branly@ac-amiens.fr
Mail : internat.branly@ac-amiens.fr

Internat Edouard BRANLY

L'internat du Lycée Edouard Branly dispose de 270 lits sur 2 bâtiments.

4 dortoirs de filles, et 5 dortoirs de garçons pour les classes pré-bac.

Les élèves sont répartis dans des chambres de 4.



L'internat est un service permettant d'offrir aux élèves un encadrement propice aux études et favorisant la réussite scolaire.

Ouvert du Lundi 7h30 au vendredi 8h00 l'internat Edouard Branly est fermé le week-end.

Ses horaires d'ouverture en semaine sont :

Lundi matin de 7h30 à 8h45

Lundi au Jeudi de 18h à 7h45 le lendemain

Valable pendant ces horaires

Téléphone : 03 22 53 41 09



IMPORTANT

LA REPONSE A LA DEMANDE D'INTERNAT SE FERA PAR COURRIER AU PLUS TARD LE 12 JUILLET, SUITE A LA DECISION DE LA COMMISSION, APRES CLOTURE DES INSCRIPTIONS (4 juillet pour les prébacs).

Toute demande d'internat pré-bac reçue après le 4 juillet, ne pourra pas être prise en compte (liste d'attente).

Veillez à envoyer cette demande rapidement par courrier ou par mail : viescolaire.branly@ac-amiens.fr

Journée d'un élève interne

07h45 : lever

7h20 : tous les élèves ont quitté l'internat pour se rendre au Self

8h00 : heure limite pour passer au self

8h00—18h00 : Journée de cours

18h00 : Ouverture des dortoirs

18h00—18h30 : pointage des élèves auprès du Maître d'Internat du Dortoir

18h30—19h10 : passage au self (horaires de Branly)

19h20 : Ouverture des dortoirs

19h30 : APPEL DES ELEVES INTERNES PAR LE MAITRE D'INTERNAT

ETUDE OBLIGATOIRE POUR TOUTS

Elle a lieu soit en salle d'étude, soit en chambre, en fonction des circonstances (décision CPE)

ACTIVITES HORS INTERNAT
Sorties culturelles ou sportives possibles, selon réglementation

21h00 : ACTIVITES AU SEIN DE L'INTERNAT

TELE ou CINE CLUB

FOYER

Salle Informatique

DORTOIR

Fin du film :

Retour direct en chambre dans le plus grand silence

21h30-21h45 : Pause

21h45 : Retour en chambre

22h00 : Extinction des feux

ANNEE SCOLAIRE 2024—2025

FICHE SOCIALE de l'élève

Nom(s) : Prénom(s) :

Classe :

Situation matrimoniale des détenteurs de l'autorité parentale :

Mariés ou Pacsés Union libre Divorcés Séparés Veuf(ve) Parent isolé

En cas de séparation, lieu de résidence de l'enfant :

Chez son père Chez sa mère Autre (précisez) :

Résidence alternée :

Nombre de frère et sœur :

Si une personne a la charge de l'enfant (placement ASE, Tiers digne de confiance, ...) en dehors des parents :

Nom(s) Prénom(s) :

Statut :

Adresse - Tel :

Bénéficiez-vous d'un suivi social ou d'une aide éducative à domicile auprès du conseil départemental ?

Oui Non

- Nom et téléphone de l'assistant(e) social(e) et / ou de l'éducateur du conseil départemental :

.....
.....

Bénéficiez-vous d'un suivi dans le cadre d'une mesure d'accompagnement prise par le juge des enfants ?

Oui Non

- Nom et téléphone de l'assistant(e) social(e) et / ou de l'éducateur (AYLF, UDAF, PJJ ...):

.....
.....
.....

Mes coordonnées :

Service social en faveur des élèves de la Somme

Stéphanie Rougier, Assistante sociale

Lycée Edouard Branly-Amiens (lundi/jeudi/Vendredi)

Ligne directe : 03.22.53.41.28

stephanie.rougier@ac-amiens.fr



EdouardBRANLY
Lycée des Métiers,
du Design
et des Technologies

DROIT A L'IMAGE

ANNEE SCOLAIRE

20__/20__

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif, à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'élève, tout personnel de l'établissement peut être amené à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des enregistrements sonores et vidéos ou des créations des élèves (dessins, écrits, photographies, réalisations intellectuelles...).

AUTORISATION PARENTALE DE REALISATION ET DE DIFFUSION VALABLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 20__/20__

Nom - Prénom de l'élève :

Classe

--	--

Représentations photographiques et/ou vidéos de l'enfant et enregistrements sonores de sa voix

En application de l'article 9 du code civil (« Chacun a droit au respect de sa vie privée... », « ...Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits... », « ...C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation... »)

J'autorise

Je n'autorise pas

Tout personnel du lycée mandaté par le Chef d'établissement, sans contrepartie financière, à effectuer des représentations photographiques et/ou vidéos de mon enfant ou des enregistrements sonores de sa voix et à les diffuser : sur Internet (site du lycée...), sur tous supports numériques (cédérom, dévédérom...), sur tout support papier (journal scolaire, plaquette de présentation du lycée...), sur écran ou projection vidéo dans toute manifestation scolaire ou culturelle (portes ouvertes, fête du lycée, concours...) ou dans les médias (presse, télévision...).

Précisions : En cas de refus de votre part, la photo et/ou vidéo ne figurerait dans la page en question qu'en rendant votre enfant impossible à identifier (ex : gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

Créations de formes originales (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (« l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible... »)

J'autorise

Je n'autorise pas

Tout personnel du lycée mandaté par le Chef d'établissement, à utiliser les créations de mon enfant, sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteur : sur Internet (site du lycée...), sur tous supports numériques (cédérom, dévédérom...), sur tout support papier (journal scolaire, plaquette de présentation du lycée...), sur écran ou projection vidéo dans toute manifestation scolaire ou culturelle (portes ouvertes, fête du lycée, concours...) ou dans les médias (presse, télévision...)

M.

Mme

.....

responsable légal(e) de l'élève

Date :

Signature du responsable légal précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé - Bon pour accord »

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / à

Nationalité :

Régime : Interne Demi-pensionnaire Externe

Dernier établissement fréquenté pour les nouveaux élèves :

Représentant(s) légal (aux) ou tuteur : NOM(S) et Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone (en cas d'urgence) :

Email :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital accompagné de sa famille.

MÉDICAMENTS :

Autorisez-vous l'infirmière de l'établissement à donner à votre enfant après avoir établi un diagnostic infirmier, les médicaments suivants :

Paracétamol, Spasfon, Smecta, Ibuprofène (migraine connue, règles douloureuses uniquement), Pastilles pour la gorge, Vogalib (nausées), Euphytose (stress), Polysiane (brûlure estomac), Citrate de betaine (digestion lourde). (Barrer ceux que vous ne souhaitez pas)

Tous ses médicaments sont délivrés sans ordonnances en pharmacie.

OUI

NON (entourer la réponse)

EN CAS de MALADIE (cocher)

- Diabète Épilepsie Hémophilie Maladie digestive
 Pathologie auditive Spasmophilie autres à préciser :

Allergie(s) : la ou lesquelles :

Préciser si traitement en cours :

Un PAI a-t-il déjà été mis en place : oui non

Un suivi psychologique est-il en place ?

EN CAS de TROUBLES DU LANGAGE (cocher)

Dyslexie Dysorthographe Dysgraphie Dyscalculie Dyspraxie Dysphasie

Avec

Prise en charge MDPH (GEVASCO)

PAP (plan d'accompagnement personnalisé)

Signature responsable(s) légal (aux)

